



Par courrier électronique :

Le 25 mai 2021

OBJET : Votre demande d'accès à l'information datée du 10 mai 2021
AI_2021-2022_01
Contrats avec Oasis Immersion et frais d'aménagement du Palais des congrès de Montréal

Par la présente, nous avons le plaisir de donner suite à votre demande d'accès à l'information datée du 10 mai 2021 qui visait à obtenir des copies des documents suivants :

- Contrats conclus entre le Palais des congrès de Montréal et Oasis Immersion depuis le 1^{er} janvier 2019 (ci-après « Volet 1 ») ; et
- Tout document ou sommaire permettant de connaître les frais encourus pour l'aménagement du Palais des congrès de Montréal dans le cadre du projet Oasis Immersion avec le détail des travaux réalisés (ci-après « Volet 2 »).

Pour rappel, suite à une discussion téléphonique avec notre département, vous vous êtes finalement désistés du Volet 1, tel que le confirme votre courriel du 14 mai 2021 ci-joint, puisque les documents y afférents sont déjà consultables sur le site internet de la Société du Palais des congrès de Montréal au lien suivant : <https://congresmtl.com/centre-de-congres/la-societe/acces-a-linformation/>. Ces documents se retrouvent dans le dossier de la demande portant le numéro AI_2020-2021_03 et ont pour objet les « liens contractuels entre le Palais des congrès et OASIS Immersion ».

Par conséquent, votre demande d'accès à l'information porte exclusivement sur le Volet 2. Vous retrouverez le document ci-joint, intitulé « Récapitulatif des coûts des travaux d'aménagement d'OASIS Immersion », qui permet d'y répondre.

La présente décision vous est transmise conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1) (la « Loi »).

Nous vous avisons qu'en vertu de la Section III du Chapitre IV de la Loi, et notamment des dispositions de l'article 135 de la Loi, vous pouvez demander la révision de la présente décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Une telle demande de révision doit être soumise dans les trente (30) jours qui suivent la date de la décision.



En espérant le tout à votre plus proche convenance, veuillez agréer, mes
sentiments distingués.

l'expression de nos

DocuSigned by:
Sara Bergevin
893D68E35CEB438...

Me Sara Bergevin
Secrétaire corporative et directrice adjointe des affaires juridiques
Société du Palais des congrès de Montréal

Pièces jointes :

- Courriel
- Récapitulatif des coûts des travaux d'aménagement d'OASIS Immersion.



De

Envoyé : 10 mai 2021 16:18

À : Accesainformation <accesainformation@congresmtl.com>

Objet : Demande d'accès

Bonjour,

En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, je veux obtenir copie des contrats conclus entre le Palais des congrès de Montréal et Oasis Immersion depuis le 1er janvier 2019. Je veux également obtenir copie de tout document ou sommaire permettant de connaître les frais encourus pour l'aménagement du Palais des congrès de Montréal dans le cadre du projet Oasis Immersion avec le détail des travaux réalisés.

Je veux obtenir ces documents par courriel,

Cordialement,



Palais
des congrès
de Montréal

De:
Envoyé: 14 mai 2021 11:42
À:
Cc:
Objet:

Bonjour,

Tel que convenu, je vais laisser tomber ce volet de ma demande d'accès :

«Contrats conclus entre le Palais des congrès de Montréal et Oasis Immersion depuis le 1^{er} janvier 2019».

Je conserve toutefois ce volet de ma demande :

«Tout document ou sommaire permettant de connaître les frais encourus pour l'aménagement du Palais des congrès de Montréal dans le cadre du projet Oasis Immersion avec le détail des travaux réalisés.»

Merci,

Date : mardi, 11 mai 2021 à 16:23

Bonjour

À la suite de votre demande d'accès à l'information, veuillez trouver ci-joint notre accusé réception.

Bien cordialement,

Direction des finances et de l'administration

Palais des congrès de Montréal
Tél. : 514 871-3140
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9^e étage, Montréal (Québec) H2Z 1H2 CANADA
congresmtl.com | Facebook | Flickr | LinkedIn | Twitter | YouTube
Avis légal



Palais
des congrès
de Montréal

Récapitulatif des coûts des travaux d'aménagement d'OASIS Immersion

Description	Coût total
Fourniture et installation d'éclairage supplémentaire pour le vestiaire, les zones de transitions #1 à 4 et la salle du UPS Raccordement et coordination des équipements bas voltage et des luminaires de Titanium Technologie	25 000,00
Total	25 000,00
TPS	1 250,00 \$
TVQ	2 493,75 \$
Somme totale	28 743,75 \$

